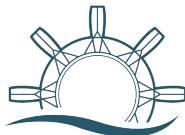




## Formulaire de candidature d'administrateur Assemblée Générale Annuelle



LA ROUTE DE  
CHAMPLAIN

### Assemblée Générale Annuelle (AGA)

La Route de Champlain tiendra son AGA le dimanche 14 août 2022 à 13h30 de façon présenteielle à son siège social du Parc Aimé-Léonard, situé au 4975 boul Gouin Est, Montréal-Nord, Qc, H1H 6J9. Peut déposer sa candidature pour un poste d'administrateur toute personne physique, de 18 ans ou plus, étant membre individuel ou représentant officiel d'un membre organisme ou corporatif actif, n'étant pas en conflit d'intérêts.

#### Je présente ma candidature au poste d'administrateur(trice) du conseil d'adminsitration :

Prénom :

Nom :

No civique :

Rue :

App :

Ville:

Province:

Code postal:

Courriel:

Téléphone:

- 
- J'ateste ne pas être en conflit d'intérêts avec La Route de Champlain :
  - J'ateste être agé de 18 ans et plus au moment de la signature :
  - J'ateste être membre en règle au moment de cette mise en candidature :
    - o Type de membre :
    - o Représentant l'organisme ou l'entreprise (à l'expection des membre individuels) :
  - Je m'engage à demeurer membre actif et payer ma cotisation annuelle pour la durée de mon mandat :
  - Je m'engage à signer et respecter les règlements généraux de l'organisme :

---

Signature du candidat

---

Date

## Extrait des règlements généraux Association récréotouristique Montréal-Nord | La Route de Champlain

### Article 1 DÉNOMINATION SOCIALE

« Association Récréotouristique Montréal-Nord »

Dans les règlements qui suivent, le mot « organisme ou organisation » désigne :  
L'Association Récréotouristique Montréal-Nord et La Route de Champlain.

### Article 2 TERRITOIRE ET SIÈGE SOCIAL

L'organisme exerce ses activités sur le territoire de la Ville de : Montréal ou à tout autre endroit désigné par le conseil d'administration.

Le siège social de l'organisme est situé au lieu prévu dans l'acte constitutif de l'organisme et à l'adresse déterminée par le conseil d'administration ou à toute autre adresse désignée conformément à la Loi.

### Article 3 SCEAU DE L'ORGANISME

Le sceau de l'organisme, dont la forme est déterminée par le conseil d'administration, ne peut être employé qu'avec le consentement du président ou du secrétaire. Il est authentifié par la signature du président ou du secrétaire.

### Article 4 BUTS

Les buts de l'organisme sont :

4.1 Proposer, développer et promouvoir des activités à caractère récréotouristique et de plein air, particulièrement dans la région de Montréal

4.2 Favoriser les partenariats entre les différents intervenants œuvrant dans le milieu environnemental; de l'interprétation historique, faunique et floristique, du milieu touristique et du loisir, du développement durable et de la promotion de la culture.

4.3 Exercer une gestion des risques professionnelle dans chacune de nos interventions. 5

### Article 5 CATÉGORIES DE MEMBRES

L'organisme compte, par exemple, deux catégories de membres, soit **les membres actifs individuels, les membres actifs organisés (entreprises, organisation, regroupement d'individus) et les membres honoraires.**

### Article 6 MEMBRES ACTIFS

Toute personne physique ou morale intéressée par les buts et activités de l'organisme peut devenir **membre** en se conformant aux conditions suivantes :

- Avoir 18 ans et plus, ou un représentant de l'organisme membre de 18 ans et plus.
- Être préférablement résidente ou constitué au Québec;
- Accepter d'œuvrer et de travailler gratuitement à la poursuite des buts de l'organisme;
- Satisfaire à toute autre condition que peut décréter le conseil d'administration par voie de règlement;

Les membres ont le droit de participer à toutes les activités de l'organisme, de recevoir les avis de convocation aux assemblées des membres, d'assister à ces assemblées et d'y voter.

*\*La version intégrale des règlements généraux et code de déontologie sont disponibles sur demande.*

*Veuillez acheminer votre formulaire de candidature par courriel à [info@laroutedechamplain.com](mailto:info@laroutedechamplain.com)*